

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 02 juin 2023

DÉLIBÉRATION – CA-2023-ELE-UPEC-75

RENDUE EXÉCUTOIRE LE :

16 JUN 2023

Date de transmission :

16 JUN 2023

Date de réception rectorat :

16 JUN 2023

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPEC
Direction des Affaires Juridiques et Générales
Conseil et Commissions
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

PORTANT ÉLECTION DE VICE-PRÉSIDENTS EN CHARGE DE DOMAINES PARTICULIERS

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 27 janvier 2023, et notamment son article 17 ;
- VU** le règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) dans la version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration le 27 janvier 2023 ;
- VU** la lettre de mission intitulée « vice-présidence affaires financières » annexée à la présente délibération ;
- VU** la lettre de mission intitulée « vice-présidence vie étudiante et engagement » annexée à la présente délibération ;
- VU** la lettre de mission intitulée « vice-présidence partenariats » annexée à la présente délibération ;

Considérant qu'aux termes de l'article 17 des statuts visés, le président peut proposer au conseil d'administration l'élection de vice-présidents chargés de domaines particuliers.

Considérant que les vice-présidents en charge de domaines particuliers, sont élus, sur proposition du président de l'université, par les membres du Conseil d'administration, à la majorité absolue des membres en exercice de ce conseil.

1.1. VICE-PRÉSIDENTE « AFFAIRES FINANCIÈRES »

Considérant que les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 02 juin 2023 à élire sur proposition de Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, Président de l'Université, Madame Emmanuelle DUBOCAGE aux fonctions de Vice-Présidente en charge des affaires financières :

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	33
Nombre de votants	31
Nombre de vote pour	25
Nombre de vote contre	2
Nombre d'abstention	4

La candidate a reçu :

Madame Emmanuelle DUBOCAGE

25 pour, 2 contre, 4 abstentions

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 02 juin 2023

1.2. VICE-PRÉSIDENTE « VIE ÉTUDIANTE ET ENGAGEMENT »

Considérant que les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 02 juin 2023 à élire sur proposition de Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, Président de l'Université, Madame Anne DE RUGY aux fonctions de Vice-Présidente en charge de la vie étudiante et engagement :

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	33
Nombre de votants	31
Nombre de vote pour	27
Nombre de vote contre	0
Nombre d'abstention	4

La candidate a reçu :

Madame Anne DE RUGY 27 pour, 0 contre, 4 abstentions

1.1. VICE-PRÉSIDENT « PARTENARIATS »

Considérant que les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 02 juin 2023 à élire sur proposition de Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, Président de l'Université, Monsieur Amilcar BERNARDINO aux fonctions de Vice-Président en charge des partenariats :

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	33
Nombre de votants	31
Nombre de vote pour	17
Nombre de vote contre	10
Nombre d'abstention	4

Le candidat a reçu :

Monsieur Amilcar BERNARDINO 17 pour, 10 contre, 4 abstentions

ARTICLE 1 :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) réuni en formation plénière le 02 juin 2023 a, à la majorité absolue de ses membres en exercice, élu(e) :

Madame Emmanuelle DUBOCAGE à la Vice-Présidence en charge des affaires financières

Madame Anne DE RUGY à la Vice-Présidence en charge de la vie étudiante et engagement

Monsieur Amilcar BERNARDINO à la Vice-Présidence en charge des partenariats

à compter du 02 juin 2023.

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 02 juin 2023

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne.

Fait à Créteil, le 02 juin 2023

Le Président de l'Université


Le Président de l'Université
Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Jean-Luc Dubois-Randé

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Modalités de recours : *La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.*

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE AFFAIRES FINANCIERES

DOMAINE D'ACTION : INSTITUTIONNEL

MISSIONS RECURRENTES :

La vice-présidence Affaires financières est rattachée principalement au périmètre institutionnel de l'équipe politique. En lien avec l'ensemble de ses membres, elle collabore de manière privilégiée avec la vice-présidence du conseil d'administration compte tenu de ses missions.

Sa mission principale, en lien étroit avec l'équipe politique, est d'élaborer une stratégie financière de l'établissement, de manière à ce que des marges de manœuvre puissent être dégagées pour mettre en œuvre le projet politique de l'UPEC.

Dans cette perspective, la vice-présidence Affaires financières, en lien étroit avec l'équipe présidentielle ainsi que, à titre principal avec la Direction générale des services, et la Direction des affaires financières, est chargée de définir la politique budgétaire de l'université. A ce titre, elle contribue à définir les orientations stratégiques des moyens financiers de l'université.

La vice-présidence Affaires financières contribue également à l'instruction et au suivi des dossiers financiers impliquant l'UPEC et ses partenaires.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

La vice-présidence affaires institutionnelles s'attache à mettre en œuvre les actions prioritaires suivantes :

- Réaliser un diagnostic de la situation financière de l'Université, diagnostic nécessaire consécutivement à la publication du rapport de la Cour des comptes.
- Identifier des leviers permettant de garantir la soutenabilité financière de l'université, notamment à court terme.
- Formuler des propositions relatives au modèle d'allocation des moyens au sein de l'Université pour renforcer le soutien aux projets stratégiques.

Pour mener à bien l'ensemble de ces actions, la vice-présidence Affaires financières travaille en lien étroit avec la vice-présidence du Conseil d'Administration, en s'appuyant sur à titre principal sur la Direction générale des services et la Direction des affaires financières.

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE VIE ETUDIANTE ET ENGAGEMENT

 **DOMAINE : FORMATION**

 **DOMAINE D’ACTION :**

La vice-présidence vie étudiante et engagement est chargée de la définition et de la promotion de la ligne politique de l'université sur l'offre globale d'accompagnement de la vie des étudiants en dehors du volet pédagogique, avec une attention particulière pour les actions d'engagement sociétal et environnemental des étudiants de l'université, en lien avec l'ensemble de l'équipe politique. Pour mettre en œuvre ces missions, elle s'appuie sur la Direction des études et de la vie étudiante et travaille en lien étroit avec les vice-présidences du domaine formation, à savoir la vice-présidence formation et CFVU, et la vice-présidence orientation, insertion professionnelle et entrepreneuriat ainsi qu'avec la vice-présidence étudiante.

La vice-présidence vie étudiante et engagement, dans le cadre de ses missions, travaille également en lien étroit avec les vice-présidences du domaine « RSU, Organisation des campus, et politique numérique » que les chargés de mission et assesseurs du domaine formation.

 **MISSIONS RECURRENTES :**

La vice-présidence vie étudiante et engagement préside la commission FSDIE et veille à la préparation et à l'instruction de ses dossiers.

La vice-présidence vie étudiante et engagement est chargée des relations avec les partenaires académiques de l'université sur les questions de vie étudiante en lien avec les vice-présidences du domaine formation et du domaine RSU, organisation, et politique numérique.

En lien avec le cabinet de la Présidence, la vice-présidence vie étudiante et engagement est chargée pour le président des relations avec les organisations étudiantes.

Enfin, en lien avec les organisations étudiantes et les équipes projets ERASME et AURORA, la vice-présidence vie étudiante et engagement veille à promouvoir l'engagement étudiant, les actions à impact sociétal et environnemental et les mobilités internationales.

 **ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L’ETABLISSEMENT :**

En lien avec la vice-présidence étudiante, la vice-présidence patrimoine, campus et développement durable et la vice-présidence responsabilité sociétale de l'université, la vice-présidence vie étudiante et

engagement valorise la vie de campus et la dynamique de la vie étudiante et contribue à faire de l'université un lieu de vie inclusif.

Conformément aux orientations du projet Erasme, elle renforce la valorisation de tous les engagements. Elle favorise la mise en place ou le renforcement de dispositifs d'accompagnement de l'étudiant en veillant à l'égalité sociale et à la satisfaction des besoins fondamentaux (santé, logement, alimentation, sport et culture) et en permettant à chacun de trouver sa voie et de devenir acteur de sa formation.

En coordination avec la vice-présidence Europe, elle assure le lien avec l'alliance universitaire européenne Aurora pour le volet vie étudiante et engagement. Elle oriente son action vers l'internationalisation croissante de l'intégration citoyenne et professionnelle des étudiants de l'UPEC.

En lien avec la Présidence et l'équipe politique, la vice-présidence vie étudiante et engagement élabore le Schéma Directeur de la Vie étudiante de l'UPEC.

Pour mettre en œuvre ces missions, la vice-présidence vie étudiante et engagement s'appuie sur des assesseurs, des chargés de mission et la Direction des études et de la vie étudiante.

LETTRE DE MISSION

VICE-PRÉSIDENTE PARTENARIATS

 **DOMAINE : RESEAUX ET PARTENARIATS, INTERNATIONAL**

 **MISSIONS RÉCURRENTES :**

Le développement d'une stratégie partenariale de l'université au-delà de ses relations académiques traditionnelles est devenue une nécessité. A ce titre, les relations et le développement de projets avec les collectivités territoriales, les entreprises et d'une manière générale, les acteurs socio-économiques sont une priorité de l'action de l'université. Elles se traduisent notamment dans le cadre du programme Erasmus.

La vice-présidente Partenariats contribue à identifier des partenariats stratégiques pour le développement des projets de l'université, notamment en lien avec les attentes et besoins des acteurs socio-économiques des territoires sur lesquels l'UPEC exerce ses missions. En lien avec la Présidence et le cabinet de la Présidence, elle conçoit et assure la mise en œuvre de la stratégie partenariale de l'université avec ses interlocuteurs.

La vice-présidente Partenariats inscrit son action dans une logique d'amélioration continue de la relation avec les partenaires socio-économiques et territoriaux, en veillant prioritairement à structurer les actions menées dans et avec les départements de Seine et Marne, du Val de Marne et de la Seine Saint-Denis. Elle identifie, en lien avec l'équipe politique, des pistes de coopération socio-économique à l'échelle européenne, notamment dans le cadre de l'apprentissage.

La vice-présidente partenariats met en place, en s'appuyant principalement sur la Direction des partenariats et la Direction Stratégie et Développement, des outils permettant de renforcer les partenariats existants ainsi que de développer de nouveaux partenariats. Elle participe à la démarche de conventionnement avec les territoires et à leur suivi.

La vice-présidente est chargée de la mise en place d'une stratégie partenariale socioéconomique structurante, dans une triple perspective :

1. Développer des projets partenariaux en matière de formation en lien avec la vice-présidente CFVU
2. Accompagner la Vice-présidente Orientation, Insertion professionnelle et Entrepreneuriat pour mettre en place une stratégie territoriale cohérente en la matière
3. Accompagner politiquement la Direction Stratégie et développement et être en appui des différentes vice-présidentes pour le déploiement de projets partenariaux

Elle prend une part active aux initiatives de l'Université permettant de développer et renforcer de nouveaux partenariats, en particulier dans le cadre de la fondation UPEC aux travaux de laquelle elle contribue activement. Elle est membre du COMEX Erasmus.

En lien avec l'équipe politique, la vice-présidente partenariats fixe les orientations stratégiques du pôle Entreprises et partenariats de la Direction Stratégie et Développement.

 **ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATÉGIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT :**

Pour la mise en œuvre de sa mission, la vice-présidente doit prioritairement :

- Accompagner le développement des partenariats;
- Renforcer les démarches qualité du suivi des conventions;
- Structurer la stratégie partenariale socioéconomique de l'université ;
- Être force de propositions pour le développement de la fondation partenariale ;